

RÈGLEMENT DANSES URBAINES

Lieu: Espace Culturel Victor Hugo Rue Antoine Paulin Jubert, 83480

Puget-sur-Argens

Numéro: 07.62.81.89.54

E-mail: concours.jts@gmail.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Le concours est ouvert aux élèves amateurs en solos, duos et groupes. Les candidats peuvent se présenter dans plusieurs catégories et disciplines. Le jour du concours, seront acceptés les candidats ayant renvoyés l'affiche d'inscription dûment remplie avant la date limite. Attention: Il est strictement interdit aux professeurs de danse diplômés d'Etat ainsi qu'aux danseurs professionnels de se présenter à ce concours. La moyenne des âges des membres d'un duo ou d'un groupe définit le niveau dans lequel ils doivent se présenter. Exemple: 3 élèves ont 11ans, 4 élèves ont 13ans et 2 ont 15ans: $3 \times 11 + 4 \times 13 + 2 \times 15 = 115 / 9 = 12,7 = 13$ ans le groupe se retrouve en catégorie jeunes ados.

CATÉGORIES:

- Groupes
- Duos
- Solos

CATÉGORIES D'ÂGE (ÂGE AU 1ER JANVIER DE L'ANNÉE EN COURS):

- Junior 7/12ans
- Ados 13/17ans
- Adultes 18ans et +

La moyenne des âges des membres d'un duo ou d'un groupe définit le niveau dans lequel ils doivent se présenter. Exemple: 3 élèves ont 11ans, 4 élèves ont 13ans et 2 ont 15ans: $3 \times 11 + 4 \times 13 + 2 \times 15 = 115 / 9 = 12,7 = 13$ ans le groupe se retrouve en catégorie ados.

MUSIQUE:

La musique devra être envoyé par mail en format mp3: concours.jts@gmail.com ; avec le nom de l'école de danse, solo, duo ou groupe, le titre de la chorégraphie, le style de danse ainsi que la catégorie d'âge. Les temps de passage seront contrôlés. Tous les candidats doivent respecter le temps indiqué pour chaque niveau, figurant dans le présent règlement. Tout dépassement sera pénalisé. Aucune contestation ne sera recevable.

DURÉE DE PASSAGE:

- Solos: 2min maximum
- Duos: 2min30 maximum
- Groupe: 6min maximum

ACCESSOIRES:

Les accessoires sont autorisés et acceptés s'ils ne nuisent en aucun cas à la sécurité des autres personnes présentes lors du concours. Ces derniers devront être mis en place et

enlevés par le candidat même. Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires de sécurité sont strictement interdits. Le cas échéant, les organisateurs se réservent le droit d'exclure l'accessoire de la chorégraphie ou de disqualifier le ou les candidats.

BARÈME DE NOTATION:

La note finale est sur 100

Technique: /25	Synchronisation	Exécution	Musicalité	Qualité des mouvements
Artistique: /25	Thème	Mise en scène	Costume	
Chorégraphie: / 25	Créativité	Originalité	Disposition, formation	Variétés des styles
Performance: / 25	Présence scénique	Intensité, énergie	Attitude, charisme, personnalité	Adhésion du public, pouvoir de divertissement

Certains éléments peuvent entraîner des pénalités: vulgarité vestimentaire, vulgarité musical, faux départ, chute.

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une coupe 1er or, 2ème argent, 3ème bronze en fonction de sa place dans le classement. Un Price Money est mis en jeu pour la meilleure note de la journée. En plus de ça, un prix du public sera attribué et un pour le meilleur thème.

FRAIS D'INSCRIPTION:

En aucun cas les frais d'inscription ne seront remboursés, sauf annulation du concours, pandémie ou incapacité à danser justifier par un certificat médical. Tout dossier incomplet ne pourra être retenu. Les inscriptions sont à envoyer avant la date limite.

INSCRIPTIONS:

- Solos: 30€
- Duos: 30€ (15€ par danseur)
- Groupes: 10€ par danseur et par chorégraphie

Le concours se réserve le droit de refuser des candidats avant la date limite de clôture des inscriptions si un niveau est complet. Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse suivant:

STUDIO 3
724 route de Fréjus
83490 le Muy

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Un chèque (correspondant aux frais d'inscription) à l'ordre de : « STUDIO 3 »
- Une photocopie de la pièce d'identité ou du livret de famille de chaque élève
- Une photo d'identité
- Une photocopie de la pièce d'identité du professeur

Les justificatifs d'identités serviront à créer des pass d'accès pour les élèves et les professeurs. L'inscription au concours implique l'acceptation de ce règlement. Le non respect de celui-ci pourra entraîner la disqualification du candidat individuel, duo ou groupe.

CONVOICATIONS:

Les horaires d'arrivée et de passage de chaque candidat seront communiqués quelques jours avant le concours par mail et sur le site internet. Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que les dirigeants de la salle déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice corporel ou matériel quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs et le public.

DIMENSIONS DE LA SCÈNE :

- 10m (largeur) x 7,5m (profondeur)
- Fond noir
- Coulisses à cour et à jardin
- Les chorégraphies sont présentées plein feu

PHOTOS:

Les photographies prises lors du concours seront disponible sur le site: <http://www.palomabarret.fr>.

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

Les candidats devront se présenter à l'accueil avec leur professeur afin qu'on puisse les pointer. Il n'y aura pas de prise de plateau. Nous demandons à tous les professeurs de faire respecter une certaine discipline afin d'assurer le bon déroulement de cette journée. L'accès aux loges et aux coulisses est strictement réservé aux danseurs participants et aux professeurs. Les chewing-gums sont interdits sur scène. Merci de laisser les lieux propres.

PRIX D'ENTRÉE:

- Adultes: 10€ la journée
- Enfants de moins de 10 ans: 5€ la journée

Buvette et restauration rapide seront à disposition sur place.

L'ÉQUIPE DU CONCOURS JEUNES TALENTS SUD